

Allocution de Monseigneur le duc d'Anjou au château de Brissac

Le 24 septembre 2006

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Duc,
Mes chers cousins,
Chers Amis,

Monsieur le Ministre, en quelques mots et phrases où percent toute votre érudition et votre profonde connaissance du droit, une nouvelle fois vous venez de rappeler l'essentiel.

Vous venez de dire ce qu'est l'aînesse dans la maison capétienne et quelle est son importance en matière constitutionnelle. Vous avez aussi redit ce que représente le titre de Duc d'Anjou pour tous ceux qui ont eu, avant moi, la lourde charge d'assumer l'aînesse de la Maison de Bourbon.

Mais au-delà du droit et de la coutume ou de l'usage, il est une autre dimension que je tiens à rappeler. Cette dimension est celle du cœur et au-delà celle de la fidélité.

Celle du cœur. Chacun d'entre vous est attaché à son nom et est prêt à le défendre si quelqu'un l'usurpe. En ce sens je suis comme vous tous et je tiens à mon patronyme. Il résume plus d'un siècle de fidélité à une tradition que ma famille a assumée alors que la cause de la monarchie légitime était si vacillante au lendemain de la mort du Comte de Chambord et que beaucoup étaient prêts à la brader aux idéaux du moment.

La Princesse Marie-Marguerite qui, je vous l'annonce officiellement aujourd'hui, porte en elle une nouvelle génération d'Anjou, est également fière de son titre de Duchesse d'Anjou. Elle l'a acquis lors de notre mariage et elle est heureuse de pouvoir en assurer la transmission.

Telle est la raison pour laquelle notre premier voyage officiel hors Paris, à un moment fort de notre union, s'effectue en Anjou. Ce déplacement symbolise le lien qui unit une famille à une province. Nous avons souhaité placer ce voyage sous le signe de la Sainte Croix de Baugé et de sa vénération. Ainsi, nous remercions tous ceux qui, autour de Monseigneur Jean-Louis Bruguès, évêque d'Angers, nous ont accompagnés dans l'émouvante cérémonie de préparation à notre pèlerinage qui vient de se tenir en fin de journée dans la cathédrale. Nous avons pu aussi honorer la seconde dynastie d'Anjou qui donna ses rois à la Hongrie comme j'avais pu m'en souvenir lors d'un voyage officiel effectué il y a deux ans.

Vous tous ici, ce soir, par votre présence, vous renforcez le lien de fidélité qui nous unit les uns aux autres à travers les générations, autour de Monsieur le duc de Bauffremont, des présidents des autres associations et de tous ceux qui ont travaillé à la réussite de ce déplacement.

Fidélité qui impose des devoirs que mon épouse et moi-même assumons pleinement. Nous sommes conscients du rôle que nous avons comme aînés de la Maison de Bourbon c'est-à-dire successeurs légitimes des Rois de France.

Certes, les circonstances actuelles semblent, à vue humaine, ne faire de ce droit qu'un droit virtuel mais l'histoire de France n'est-elle pas là pour nous dire en permanence que l'impossible n'est pas français. Que le désespoir n'a pas cours pour ceux qui croient dans les destinées de la France. Dans deux jours nous poursuivrons notre déplacement en rendant hommage à Jeanne d'Arc, continuant ainsi après la Sainte Croix de Baugé à pénétrer dans le mystère de la destinée nationale. A son époque aussi certains devaient avoir des doutes et pourtant l'épopée de sainte Jeanne s'est achevée par le sacre du Roi Charles VII.

Voilà pourquoi, comme tous les ducs d'Anjou qui m'ont précédé, en restant fidèles aux lois fondamentales du royaume et aux obligations que l'aînesse donne à ma famille, sans prétendre, je poursuivrai mon devoir de transmission vis à vis de la France et des Français.